



N° 2020-28 VOI

Mairie
3 rue du Nouveau Monde
14600 Gonneville-sur-Honfleur

ARRETE SUR LA CIRCULATION
Chemin du Lavoir
Du mercredi 23 septembre 2020 à la fin des travaux

Le maire de la commune de GONNEVILLE SUR HONFLEUR,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Route,
VU les pouvoirs de Police qui nous sont conférés,
CONSIDERANT le programme de la CCPHB (Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville),
CONSIDERANT la demande de l'entreprise COLAS, représentée par Monsieur Thomas VALLEE, conducteur de travaux - 06 99 63 85 05 - thomas.vallee@colas.com, d'effectuer des travaux de préparation du support et d'enduits superficiels, Chemin du Lavoir, les mercredi 23, le jeudi 24, le vendredi 25 et lundi 28 septembre.

ARRETE

ARTICLE 1

L'entreprise COLAS IDFN est autorisée à effectuer des travaux de préparation du support et d'enduits superficiels, chemin du lavoir, les mercredi 23, jeudi 24 ; vendredi 25 et lundi 28 septembre, suivant les conditions météo et jusqu'à la fin des travaux,

ARTICLE 2

Les deux sens de circulation seront fermés ; interdiction de stationner et de dépasser,

ARTICLE 3

Le présent arrêté sera affiché de part et d'autre du chemin par l'entreprise COLAS IDFN,

ARTICLE 4

Les panneaux de signalisation correspondants seront mis en place par l'entreprise COLAS IDFN,

ARTICLE 5

L'entreprise COLAS IDFN est chargée de prévenir les riverains,

ARTICLE 6

Ampliation du présent arrêté sera transmise à l'entreprise COLAS IDFN, Monsieur le Commissaire de Police, Messieurs les Responsables du Centre de Secours, chargés chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Fait à GONNEVILLE SUR HONFLEUR,
Le 15/09/2020, Le Maire, **Christian MINOT**

